

PROCES VERBAL

de candidature au bureau de CinePrest

Suite à l'appel à candidatures effectué lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 janvier 2024, monsieur Hervé GARBI a proposé sa candidature, confirmée par courriel le 17 janvier 2024. Le bureau, après délibération, accepte la candidature de monsieur Hervé GARBI comme membre du bureau à compter de ce jour: le 6 février 2024.

Fonction : administrateur

Missions :

- Faire le lien entre la commission films et le bureau
- Gestion des nouveaux projets en accord avec les membres du bureau.
- Assister et suppléer le secrétariat

Dans le respect des statuts et du règlement intérieur de CinePrest, monsieur Hervé GARBI, accepte les missions qui lui sont ci-dessus proposées à ce jour.

Toute autre mission pour l'avenir de l'association pourra lui être proposée, sous réserve qu'il en ait préalablement pris connaissance et donné acceptation.

A Saint-Prest le 6 février 2024

Signatures

Jean TRAISSAC – Président



Françoise BAUMER – secrétaire



Jean-Luc VERSPIEREN – Trésorier



Jean-Pierre BORIE – suppléant



Jean-Bernard LEFOIX- suppléant



Hervé GARBI- administrateur

